PROJET PEDAGOGIQUE

2025

ACCUEIL DE LOISIRS

6 - 11 ANS



SOMMAIRE

1. Introduction
2. Les objectifs pédagogiques
3. Le rôle de l'animateur
4. Les moyens
5. Une journée au centre
6. Thème des mercredis de l'année 2025
   « Les 5 sens »
7. Thème des vacances scolaires 2025
   « Salut les épicuriens »
8. Partenariats
9. Evaluations
10. Bilan des enfants

1. INTRODUCTION:

L'accueil de loisirs sans hébergement est une structure déclarée auprès des services de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports), accueillant des enfants de 6 à 11 ans de la commune d'Oraison mais aussi pour les vacances scolaires ceux des communes conventionnées.

Organisateur :

L'accueil collectif de mineurs des 6-11 ans est organisé par la mairie d'Oraison sous la responsabilité de Monsieur Le Maire.

Lieu :

Pour le périscolaire :

École élémentaire Léonie Etienne
Quartier Sigare 04700 Oraison
Tel : 06.78.38.70.84

Pour l'extrascolaire :

Ecole Lucienne Chailan
Avenue Flourens Aillaud 04700 Oraison
Tel : 06.42.91.90.31

Fonctionnement :

Le périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, tous les matins et soirs.

Le matin de 7h30 à 8h20 (l'accueil se fait de 7h30 à 8h10)
Le soir de 16h30 à 18h30 (la sortie se fait à partir de 17h)

Les normes d'encadrement sont :
1 animateur pour 14 enfants âgés de plus de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Le mercredi : 7h30 à 18h30

Les enfants peuvent être inscrits toute la journée, que le matin avec le repas ou que l'après-midi avec le goûter.

Accueil :

Le matin : de 7h30 à 9h00

Le midi : de 13h à 13h30

Le soir : de 17h à 18h30.

Les enfants doivent être accompagnés et récupérés par les parents ou une personne autorisée. Les normes d'encadrement sont : 1 animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil :
Le matin de 7h30 à 9h
Le soir de 17h à 18h30
Durant la journée, aucun parent ne pourra récupérer son enfant.

Les normes d'encadrement :
1 animateur pour 12 enfants âgés de plus de 6 ans. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.



Nous avons mis en place une charte de l'animateur qui constitue un corpus que chaque agent ou personne extérieure intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires se doit de connaître et d'appliquer. C'est la condition indispensable pour offrir un encadrement attentif et bienveillant et permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées.

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Les objectifs principaux :

- Mettre en œuvre un comportement et des moyens en restant centré sur l'intérêt de l'enfant.
- Accueillir les enfants dans un lieu agréable.
- Faire du centre un lieu de rencontres, d'échanges en proposant des activités selon l'âge des enfants.
- Créer un véritable univers de loisirs sans perdre de vue les objectifs spécifiques.

- Les objectifs spécifiques :

- Permettre à tous les enfants d'accéder à des activités variées, à la culture et aux apprentissages.
- Eveiller les esprits en laissant des choix.
- Eveiller les enfants à la citoyenneté.
- Aider les enfants à évoluer dans un environnement collectif.
- Renforcer la solidarité.
- Être à l'écoute des enfants et des parents.
- Faire du temps libre un moment de loisirs, de repos où les besoins et attentes de chacun sont pris en compte.
- Susciter la participation aux activités.
- L'accueil de loisirs doit véhiculer des valeurs de solidarité, de tolérance, d'égalité des droits pour chacun, du respect de l'autre, prendre en compte et respecter les différences, il doit valoriser l'épanouissement individuel dans un cadre collectif.
- Se donner les moyens nécessaires pour accueillir des enfants différents selon des comportements particuliers ou des handicaps physiques modérés : prendre en compte des protocoles de soins et des accompagnements spécifiques pour pouvoir intégrer ces enfants et leur offrir la possibilité d'accéder aux temps de loisirs proposés par les équipes d'animation.
- Accueil d'enfants porteurs de handicap dans la limite de notre possible gestion.
- Développer un partenariat avec l'accueil de loisirs des 3/6 ans, le centre municipal des jeunes, la crèche, la médiathèque et les actions menées par la commune (CCAS, fêtes ponctuelles…).
- Ateliers de sensibilisation et menées d'animations spécifiques (Lutte contre le harcèlement).
- Rencontres intergénérationnelles avec les maisons de retraite de notre commune.
- Partages et activités avec le foyer occupationnel de la ville: apprendre aux enfants la tolérance et l'acceptation de la différence.
- Permettre à l'enfant de réagir et faire face aux dangers de la vie de tous les jours et apprendre la sécurité.
- Promouvoir l'éducation au goût en développant les dimensions sensorielles, patrimoniales, culturelles, environnementales et écologiques : ateliers culinaires…

3. LE ROLE DE L'ANIMATEUR :

L'animateur doit être l'adulte référent qui véhicule les valeurs éducatives qui vont permettre à l'enfant de vivre ses choix, ses besoins, grandir et s'épanouir dans la vie collective.

Auprès des enfants :

* Prendre connaissance du projet pédagogique du centre et en assure son implication.

* Veiller au bien être de l'enfant et à sa sécurité, en être responsable et respecter la législation.

* Elaborer des projets d'activités adaptés à son public.

*Etre à l'écoute de ses besoins.

*Chercher à comprendre le comportement, les facilités et les difficultés de chacun.

*S'adapter à une situation imprévue.

*Créer des liens affectifs sans dépasser les limites entre l'adulte et l'enfant.

*Respecter et inculquer le respect.

*Etre responsable de son travail et de son groupe.

Auprès des familles :

*Répondre aux attentes et questionnements des parents.

*Savoir communiquer sur le vécu des journées.

*Etre présent et disponible aux temps d'accueil.

* Avoir un devoir de réserve et de discrétion.

Avec l'équipe d'animation :

*Respecter ses collègues de travail, le matériel et les locaux.

*Savoir travailler en équipe.

*Savoir écouter les autres et être indulgent envers les autres.

*Savoir accepter l'échec, se remettre en question et accepter les critiques comme positives et constructives pour améliorer son travail.

4 .LES MOYENS :

* Humains :

L'équipe d'animation : les enfants sont encadrés par du personnel qualifié et en nombre suffisant selon la règlementation en vigueur.

L'équipe : 1 coordinatrice, 1 directrice, 1 directrice adjointe, des animateurs diplômés, BAFA, BAPAAT, BPJEPS ou non diplômés, des stagiaires, du personnel de restauration.

* Les locaux et matériels :

A l'école Léonie Etienne : 2 salles d'activités, 1 réfectoire, 2 cours avec 2 terrains de sport, 1 préau

Au pôle des grands : 2 salles d'activités et un bureau est aménagé pour les directrices et mis à disposition pour les animateurs.

A l'école Lucienne Chailan : 3 salles d'activités, 1 cour, 1 préau.

Ces dernières sont mise à disposition avec du mobilier adapté aux âges des enfants, du matériel éducatif, pédagogique, d'activité et sportif selon les besoins pour être fidèle au planning d'activités élaboré en amont avec l'équipe d'animation.

Travail étroit avec des équipes adjacentes municipales: services de restauration, technique, administrative.

* Financiers :

* Des sorties sont proposées afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités :

* Mini séjours pendant les vacances d'été.

* Accès à des spectacles culturels et à la médiathèque.

* Prestations d'intervenants extérieurs pour des activités spécifiques selon le thème de chaque période de vacances.

* Accès à la piscine municipale.

* Les moyens financiers sont fixés par un budget de fonctionnement et d'investissement voté en conseil municipal.

* Les partenaires financiers et humains : Mairie, CAF (prestations, contrat enfance jeunesse), MSA (prestations), DSDEN.

5. UNE JOURNEE AU CENTRE :

Les mercredis et les vacances scolaires

Les temps d'accueil sont essentiels pour réussir la journée.

Le matin : les enfants vivent la séparation avec leur famille. L'équipe d'animation doit faire le lien et la transition afin que l'enfant appréhende le mieux possible sa journée au centre.

Un cahier de liaison est tenu et disponible à l'accueil pour pouvoir noter et consulter toute information entre la direction et les animateurs afin de communiquer certains éléments aux familles.

Les parents sont informés du planning d'activités, du menu de tous les jours (documents donnés aux familles). Les enfants ont un libre accès aux jeux avec la participation d'un animateur.

Le soir : les enfants récupèrent les activités fabriquées dans la journée. Les parents sont informés de ce qui a été fait pendant la journée. C'est un temps d'accompagnement à la séparation du groupe.

Le mercredi : les enfants inscrits sont accueillis à partir de 7h30 pour participer aux activités mises en place par l'équipe d'animation, au repas, et au goûter.
A partir de 17h, les familles peuvent récupérer leurs enfants jusqu'à 18h30.
Le service d'ACM est payant.
Il est possible d'inscrire les enfants soit à la journée, soit à la demi-journée : le matin avec le repas et l'après midi avec le goûter avec un accueil ou départ entre 13h et 13h30,

Les vacances scolaires : les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h pour la journée complète. Les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 17h jusqu'à 18h30.

Les repas :

Le midi, le repas est pris tous ensemble. Les animateurs mangent avec les enfants, les incitent à goûter à tout, aident les plus jeunes si besoin. Le temps de repas est un moment convivial, de calme, de détente où l'on partage des liens étroits avec les enfants. Afin de les responsabiliser, on les incite à participer au débarrassage de la table. Il est intéressant aussi que le repas soit un moment d'éducation à la santé (soin, hygiène, prise de conscience de manger équilibré…) et de sensibilisation au tri des déchets.

L'hygiène :

Avant de se mettre à table, passage aux toilettes, on apprend qu'on se lave les mains ainsi qu'au retour des activités extérieures.

Les activités :

Des activités diverses sont proposées tout au long de la journée. Ces dernières sont décidées par l'ensemble de l'équipe d'animation lors de la préparation avant chaque période de vacances ou mercredis.

Les activités sont adaptées selon l'âge des enfants. Le planning peut être modifié selon des contraintes (météo par exemple).Les animateurs s'adaptent à des changements selon divers facteurs. Favorables à une prise en compte des besoins de chacun, les activités sont faites en petits groupes.

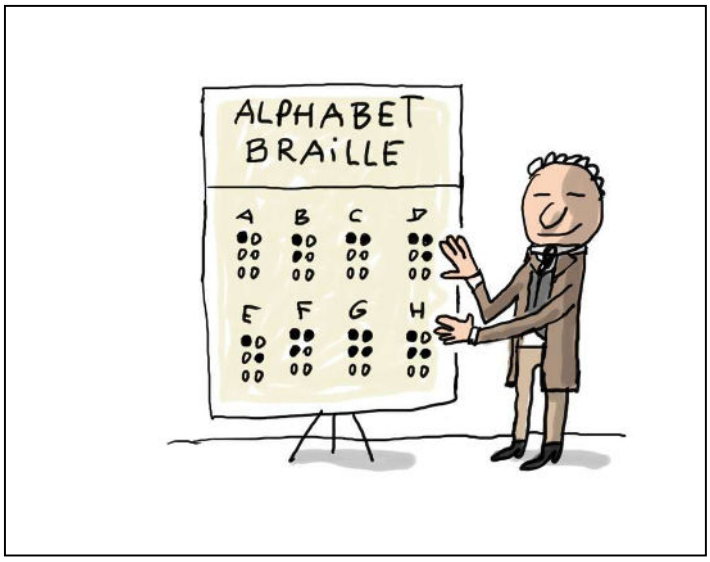
Les plannings d'activités sont élaborés selon un ou deux thèmes.



6. THEME DES MERCREDIS DE L'ANNEE 2025:

« Les 5 sens »

Ce thème choisi cette année a pour but de laisser les enfants apprécier et découvrir ce qui peut leur apporter satisfaction et découvertes au quotidien : leurs 5 sens.
On n'a pas toujours idée de ce que nos sens peuvent développer chez les enfants comme chez les adultes.
Faire découvrir à travers des activités la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat permet aux animateurs de proposer une réelle richesse d'activités tant en sortie comme en activités manuelles ou sportives.
Je vais prendre un exemple précis pour illustrer notre choix : Les enfants vont être sensibilisés au braille, ce moyen de lecture pour les gens non voyants. C'est un atelier riche de sens , de découverte et cela va nous permettre de rebondir sur des valeurs de tolérance, d'acceptation de la différence avec toujours ces valeurs de bienveillance, d'entraide et de solidarité qui nous tiennent tant à cœur.



7. **THEME DES VACANCES SCOLAIRES :**

« Salut les épicuriens»

Encore une fois, nos objectifs sont axés sur la curiosité des enfants et leur permettre de s'ouvrir à diverses activités, découvertes, richesses qui nous entourent.
Dans la société d'aujourd'hui, on remarque que les enfants se tournent de moins en moins vers des choses nouvelles, surtout à cause des réseaux sociaux qui les « grignotent » petit à petit….
Notre rôle sera de proposer des ateliers, des activités que ce soit en sport, en culture ou en manuel pour les intéresser et susciter leur curiosité.



8. PARTENARIATS :

L'accueil de loisirs, tout au long de l'année, sur les mercredis ou les vacances scolaires, organise des rencontres avec d'autres structures municipales ou privées.

- **Les différents partenaires** :

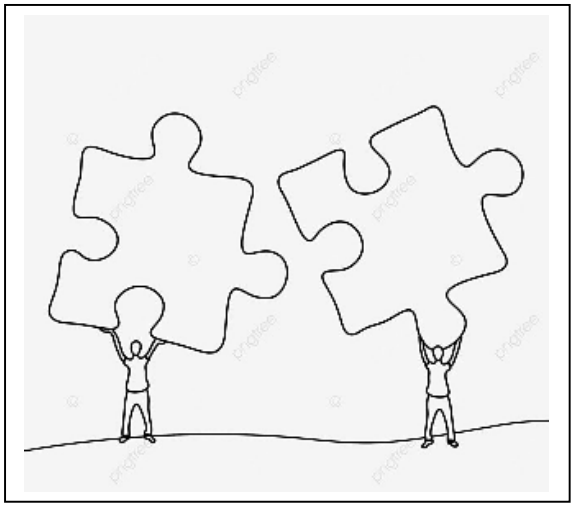
- CCAS : Le Mistral
- ACM 3/6 ans
- CMJ
- Crèche municipale
- Maison de retraite Les Tilleuls
- Centre UNAPEI Les amandiers
- DLVAgglo
- Associations sportives
- Commerçants

- **Les objectifs** :

- Rencontres et partages intergénérationnels
- Enrichissement des apprentissages
- Découvertes d'activités
- Sensibilisation culturelle, découverte du patrimoine, préservation de l'environnement
- Approche et sensibilisation à la tolérance et à la bienveillance

- **Les actions** :

- Actions ponctuelles de découvertes sportives
- Ateliers de sensibilisation au tri des déchets
- Accueil d'intervenants culturels
- Projets événementiels sur les fêtes locales (ex : fête de l'amande, expo des artistes locaux….)
- Projets culturels initiés par la DRAC : « Rouvrir le monde »
- Ateliers de sensibilisation au jardin, à la bonne alimentation, au goût
- Rencontres intergénérationnelles et mises en place d'activités communes
- Semaine des familles : ouverture du centre aux parents et partage d'activités



9. EVALUATIONS :

Les objectifs fixés dans ce projet pédagogique sont évalués tout au long des journées. Afin d'analyser son travail en référence au projet pédagogique et amener des changements, si besoin, dans le fonctionnement pour mieux répondre aux objectifs, l'équipe peut se réunir si nécessaire.

Un temps de discussion avec les enfants en fin de journée est intéressant pour leur laisser la possibilité de s'exprimer, avoir leur avis sur tout ce qui s'est passé pendant la journée. Un outil d'évaluation ludique est proposé aux enfants et aux animateurs (en annexe).Le bilan avec les enfants peut être fait oralement mais est indispensable afin de pouvoir en retour, analyser son propre travail d'animateur dans une dynamique de réflexion constructive.

Les différents points d'évaluation généraux :

*Participations volontaires des enfants et des animateurs.

*Comportement des enfants sur le vécu au centre.

*Faculté d'adaptation aux tranches d'âges.

*Faculté d'adaptation pour les enfants.

*Faculté à gérer un imprévu, un échec dans une activité pour les animateurs.

*Implication des animateurs au sein de l'équipe elle- même et auprès des enfants.

*Moyens de communication utilisés : discussion, cahier de liaison…

*Les réunions d'équipe sont des outils de régulation nécessaires pour une meilleure coordination.

*Prise en compte des informations ou remarques des familles.

*Lien étroit avec le parent : réussite à renforcer le lien social sachant que le parent est le principal éducateur de son enfant.

* Mise en place de fiches de suivi pour les enfants en difficulté.

10. BILAN AVEC LES ENFANTS :

Bilan SEMAINE :…….

Animateurs	
Groupe	
Thème et énumération des activités menées	
Lieu adapté ou non selon l'utilisation des locaux	
Matériel utilisé ou manquant	
Temps de l'activité et axe d'amélioration	
Evaluation des risques et axe d'amélioration	
Objectifs prévus	
Objectifs réalisés	
Ressenti des enfants	
Gestion de conflits	
Ressenti des animateurs	

Oraison, le 20 février 2025

Nathalie Ramond
Coordinatrice service jeunesse

Nathalie Husson
Directrice de l'ALSH